

**Notice d'utilisation  
et d'entretien  
pour  
dispositif horizontal  
Typ 30 10 010-31  
Typ 30 10 010-32  
Typ 30 10 010-33**

**chariot** suivant norme DIN EN 795  
Ref. Nr. 15620

**et**

**chariot allongé** suivant norme DIN EN 795  
Ref. Nr. 20921

Numéro de série: \_\_\_\_\_

Date de fabrication: \_\_\_\_\_

(Les rubriques ci-dessous doivent être complétées par l'utilisateur au moyen d'un crayon dont l'écriture résiste à l'eau.)

Date de la mise en service: \_\_\_\_\_

Exploitant/utilisateur: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

date d'édition: 05.11.2004  
SF 3



# Sommaire

A	Généralités	3
B	Vérification avant utilisation	4
C	Utilisation du chariot	4
D	Entretien	6
E	Stockage	12

**Cette notice est protégée par des droits d'auteur !**

La duplication et la diffusion de cette notice ne sont pas autorisées sans l'accord écrit de l'auteur conformément aux art. 16 et 17 de la loi allemande. En cas d'infraction, la société Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co. KG poursuivra en justice conformément à l'art. 106 de la loi allemande sur les droits d'auteur.

## A Généralités

- A 1. Quiconque travaille avec ou sur le dispositif horizontal SÖLL selon la norme européenne PrEN 353 795 doit être informé sur le contenu des présentes instructions avant d'utiliser le système. Les manipulations opérées sans tenir compte des présentes instructions peuvent mettre des vies humaines en danger.
- A 2. L'exploitant du dispositif horizontal doit s'assurer que ces instructions sont conservées en sécurité et au sec, à proximité de l'installation et toujours accessibles à l'utilisateur.
- A 3. La présente notice doit pouvoir être produite par l'exploitant de l'installation à la demande du constructeur du dispositif horizontal (Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co. KG ou un revendeur autorisé par ce dernier).
- A 4. Pour le montage et l'utilisation des accessoires Söll sur ce dispositif horizontal, on se conformera à la notice séparée correspondante.
- A 5. En cas d'utilisation d'un autre équipement de protection personnelle, on se conformera à la notice correspondante.
- A 6. Les règles de sécurité et les normes de construction en vigueur dans le pays d'utilisation doivent être respectées.
- A 7. Le chariot est un équipement de protection individuelle et ne peut être utilisé que dans un système SÖLL.  
Le chariot est personnel et vous devez vérifier qu'il sera utilisé par une seule et même personne.
- A 8. Les dispositifs horizontaux Söll ne peuvent être montés et exploités qu'avec des éléments et sous ensembles d'origine Söll. Une combinaison avec des éléments d'autres constructeurs peut mettre en danger la sécurité du dispositif horizontal Söll. En pareil cas, la société Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co. KG, ainsi que ses filiales, n'assumeront aucune responsabilité en matière de produit. En outre, aucun agrément n'existe dans ces cas, étant donné que le dispositif horizontal Söll a été approuvé et agréé en tant que système à part entière. La totalité de la responsabilité est alors transférée à l'exploitant.
- A 9. Le coulisseau doit être utilisé avec un harnais conforme à la norme EN 361.
- A 10. Manipuler le chariot avec soin.
- A 11. Avant et à chaque utilisation du système, un contrôle visuel et fonctionnel doit être effectué.
- A 12. Matériel vérifié par le laboratoire certifié 0299/Zentrum für Sicherheitstechnik situé Klinkerweg 4, Erkrath (D).

## B Vérification avant utilisation

- B 1. Avant chaque utilisation, le chariot, les cordes de sécurité avec absorbeur d'énergie (St norme EN 355) ainsi que le profilé doivent être vérifiées.
- B 2. Le chariot Söll ne doit pas être utilisé lorsqu'une anomalie a été constatée ou que l'appareil ait subi des dommages après une chute. Le faire vérifier par une personne compétente et éventuellement le retourner au fabricant.

## C Utilisation du chariot

- C 1. L'utilisation du chariot ne pourra se faire sans harnais approprié et corde de sécurité à fixer sur l'anneau dorsal.

**Important:**

L'absorbeur d'énergie doit toujours se situer du côté du corps.

Accrocher le mousqueton (Fig. 1/Detail 5.1) à l'anneau du chariot.

**Attention:**

Ne mettre en place et n'enlever le chariot que dans une position de sécurité.

**Remarque:**

L'anneau d'accrochage peut, après une chute, ne plus pouvoir pivoter.

Pour monter en toute sécurité

**Fig. 1**

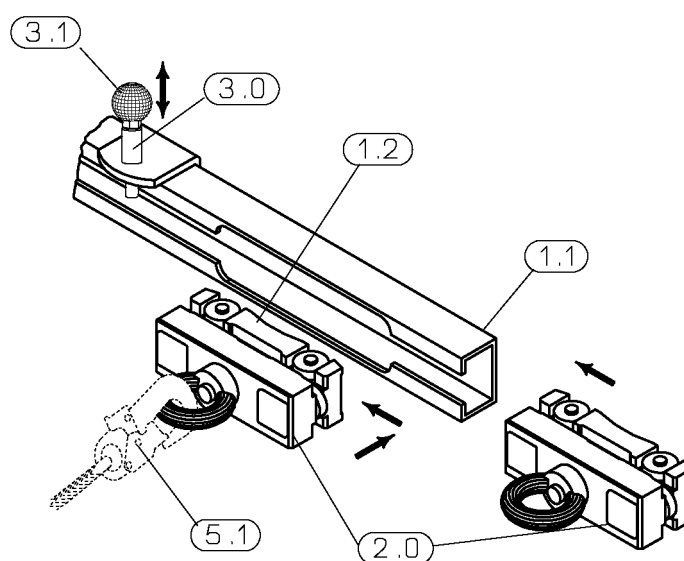
**C 2. Chariot Ref. Nr. 15620**

**C 2a. Mise en place du chariot**

Engager le chariot (2.0) par l'extrémité du profilé (1.1) ou par l'évidement (1.2). Tirer la butée (3.1) et engager le chariot (2.0). Relacher la partie mobile (3.1) qui verrouille le chariot dans le profilé.

**La sortie du chariot se fait en faisant la manipulation inverse.**

**Fig. 1**



**Fig. 2**

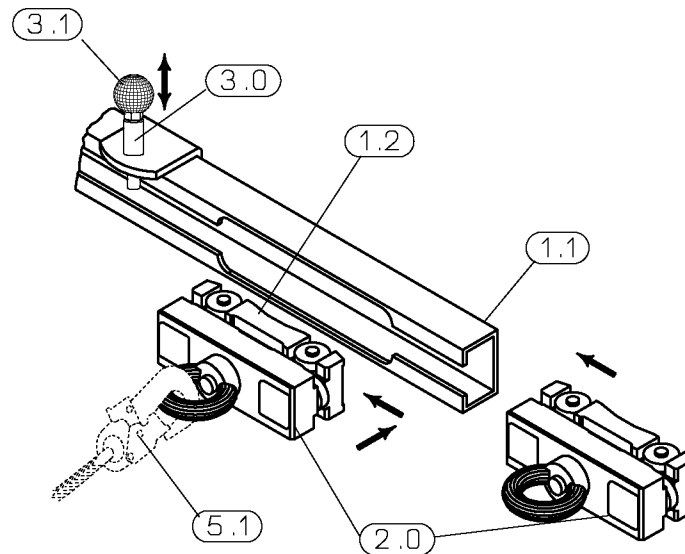
C 3. Chariot rallongé Réf. N° 20921 ce chariot ne peut pas être engagé dans un évidement.

C3a. Mise en place du chariot

Engager le chariot (2.0) par le bout du rail (1.1) jusqu' à la butée (3.0). Tirer la butée (3.1) et pousser le chariot (2.0); lacher la butée (3.1). Le doigt de verrouillage empêche la sortie du chariot du profilé.

**La sortie du chariot se fait en faisant la manipulation inverse.**

**Fig. 2**



## D Entretien

D 1. Le chariot doit être vérifié tous les ans par une personne compétente.

**Est spécialiste:**

Quiconque, en raison de sa formation et de son expérience professionnelle, possède suffisamment de connaissances dans le domaine des dispositifs de sécurité et de sauvetage et est suffisamment familiarisé avec les directives applicables et les règles généralement reconnues de la technique (normes EN par exemple) pour pouvoir évaluer la sécurité au travail et l'utilisation conforme de dispositifs de sécurité et de sauvetage.

D 2. Avant l'utilisation, vérifier tous les composants du système:

Chariot, profilé, corde de sécurité avec absorbeur d'énergie (St norme EN 355), mousqueton et harnais doivent être vérifiés conformément aux instructions des notices correspondantes.

**Fig. 3**

**D 3. Entretien des chariots**

Une personne compétente doit remplir la liste de contrôle du point 1 au point 3 avec un stylo à encre indélébile et signer le document. Dans chaque case, vous devez inscrire: OK ou F (Faute). La personne compétente est responsable de l'exactitude des indications. Si lors de la vérification l'inscription F est indiquée, seule la personne compétente peut intervenir en corrigeant l'anomalie constatée ( présence de mortier, peinture, béton ) et remettre en service l'appareil. Il devra consigner son intervention sur la feuille de « espace réservé aux remarques » en la datant et la signant. En cas d'anomalie nécessitant l'intervention ou le remplacement d'un composant, il devra impérativement retourner l'appareil avec sa notice d'utilisation au fabricant.

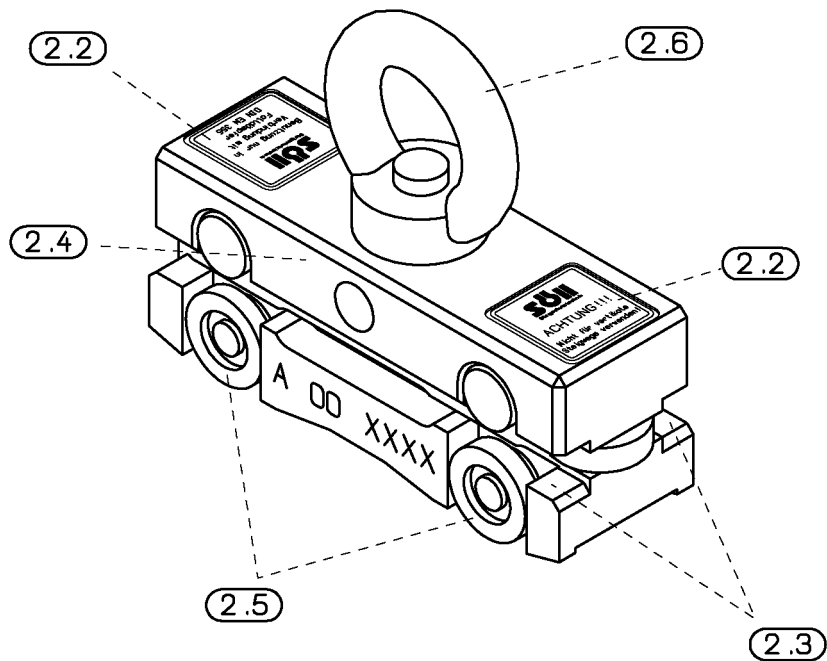
**Remarque:**

Pour des raisons évidentes de sécurité, les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant ( Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH&Co.KG ). Une réparation réalisée par l'utilisateur peut le mettre en danger de mort.

Checkliste Wartung, siehe hierzu Fig. 4

	1	2	3	4
Mois				
Année				
Vérificateur				
Signature				
<b>Point 1</b>				
<b>Corps (2.4)</b>				
Exempt de peinture, mortier, béton, poussière				
Les surfaces de roulement sont propres				
Les gravures latérales sont lisibles				
Les étiquettes (2.2) sont en place et lisibles				
<b>Point 2</b>				
<b>Galets (2.5)</b>				
Jeu radial maxi de 1mm				
Les 2 galets frontaux sont présents et en bon état				
Les galets frontaux tournent librement				
Les 8 galets de roulement sont présents et en bon état				
Les galets tournent librement				
Les bagues de sécurité sont présentes et en bon état				
Le guidage (2.3) ne frotte pas				
<b>Point 3</b>				
<b>Anneau d'ancrage (2.6)</b>				
L'anneau tourne librement				
L'anneau et la tête de vis ne sont pas fendus				

**Fig. 3**







## **E Stockage**

- E 1. Le chariot doit être stocké propre, sec et à l'abri d'une source de chaleur.
- E 2. Après utilisation, le chariot ne doit pas être laissé en permanence sur l'installation.